

L'industrie en Aquitaine

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE

Lancés par le président de la République, ont pour objectif de définir la nouvelle politique industrielle de la France. Ils ont vocation à mobiliser l'ensemble des acteurs concernés sous forme de concertations nationales et régionales. Un site national a été mis en place afin d'exposer la démarche et de recueillir les contributions de toutes les régions : www.etatsgeneraux.industrie.gouv.fr.

En Aquitaine, le préfet de région Dominique Schmitt a demandé à la CRCI (Chambre régionale de commerce et d'industrie) de l'appuyer dans l'organisation de ces ateliers, notamment lors de la réunion de clôture du 19 janvier 2010 qui s'est tenue à Talence (Bordeaux Management School).



Plus de 300 acteurs aquitains ont participé à ces Etats généraux de l'industrie organisés par la DIRECCTE (Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) et la CRCI Aquitaine. Ils représentaient les entreprises, les fédérations professionnelles, les organisations syndicales, les CCI (Chambres de commerce et d'industrie), le CESR (Conseil économique et social régional), le conseil régional d'Aquitaine et des services de l'Etat.

Les débats ont porté sur cinq thématiques :

- Innovation, entrepreneuriat et accès aux financements des entreprises ;
- compétitivité et croissance verte ;
- filière aérospatiale ;
- emploi, formation et politique de filières ;
- filière bois.

Chaque atelier a émis des propositions propres à l'Aquitaine, assorties dans la plupart des cas d'une présentation d'actions concrètes. Ces propositions sont le fruit des échanges entre les différents acteurs qui ont participé aux travaux. Dans ce cadre, les CCI d'Aquitaine ont apporté leur contribution aux Etats généraux de l'industrie en Aquitaine.

Pour en savoir plus : www.aquieco.com

Le Préfet de région a transmis, le 25 janvier 2010, l'ensemble de ces propositions partenariales à M. Christian ESTROSI, Ministre chargé de l'Industrie (voir pages 5 et 6).

Édito



L'INDUSTRIE EST NOTRE AVENIR

Sans industrie, pas de sécurité alimentaire. Sans industrie, pas de défense. Sans industrie, pas de transport. Sans industrie, pas de communication. Sans industrie, pas de recherche.

L'industrie doit être replacée au cœur de notre politique économique. Il en va de notre avenir, celui de nos territoires et de nos emplois, mais aussi de notre modèle social. Sans industrie, pas de salut économique. Sans industrie, pas de sortie de crise.

Réunis à l'initiative du président de la République dans chaque région de France, les Etats généraux de l'industrie ont permis d'affiner l'état des lieux sur le terrain et de faire des propositions qui viendront enrichir la réflexion nationale. L'objectif est ambitieux : définir ensemble la nouvelle politique industrielle française.

En Aquitaine, le secteur industriel repose sur des filières de haute technologie (aéronautique, spatial, défense, chimie, pharmacie), des filières émergentes (laser-optique, biotechnologies, énergies nouvelles, matériaux composites), mais aussi traditionnelles (agroalimentaire, bois-papier). L'industrie aquitaine occupe 12,9 % de l'emploi régional total, pour une valeur ajoutée brute de 10,2 milliards d'euros. Mais cette industrie est fragilisée : diminution de la production, licenciements, concurrence mondiale, délocalisations, baisse des investissements.

Il faut préparer aujourd'hui la reprise de demain. Saluons la forte mobilisation des acteurs aquitains en faveur de l'industrie. Ensemble, nous avons fait des propositions pour préparer une sortie de crise vers le haut. La prospérité de demain résidera dans notre capacité à mobiliser nos ressources d'innovation, nos ressources humaines et nos ressources financières.

Jean-Marie Berckmans
Président de la CRCI Aquitaine

LES CHIFFRES CLÉS DE L'INDUSTRIE EN AQUITAINE

Au cours des deux dernières décennies, l'évolution de l'industrie en Aquitaine s'est traduite par :

- le développement de nouvelles activités liées à l'économie de la connaissance, aux réseaux de l'innovation, à la recherche et à la formation, aux infrastructures de communication (ports, aéroports...),
- la création de nouvelles filières telles que la glisse, l'aquaculture, l'équipement agroalimentaire, les biotechnologies ou encore les filières dérivées de la chimie, la cosmétique et la santé,
- de nouvelles formes de coopération entre entreprises, avec la constitution de pôles de compétitivité, de clusters ou de SPL (Systèmes productifs locaux) (voir encadré).

Toutefois, l'industrie aquitaine a été marquée par des difficultés qui ont eu des conséquences non négligeables pour le développement des activités industrielles, notamment :

- la disparition de centres de décision situés en Aquitaine du fait de rachat par des entreprises extérieures à la région,
- l'absence d'entreprises régionales devenant des leaders internationaux à quelques rares exceptions près,
- l'accroissement des risques de délocalisation.

• Une valeur ajoutée industrielle de 10,2 milliards d'euros

Entre 2000 et 2008, la valeur ajoutée brute de l'industrie régionale est passée de 8,3 milliards d'euros en 2000 à 10,2 milliards d'euros en 2008, soit une hausse de près de 23 %. Si l'on tient compte de l'inflation au cours de cette période, l'accroissement est de 5 %.

On constate que la productivité industrielle s'est améliorée puisque sur la même période, l'effectif industriel a continué de baisser (de 163 000 en 2000 à 159 000 en 2008).

• International : une forte spécialisation

L'Aquitaine se classe au 12^e rang des régions françaises, à la fois pour les exportations et les importations. Elle est la 1^{ère} région française pour les exportations de produits du travail du bois et la 3^e région à l'export dans les domaines de la construction aéronautique et du papier-carton.

La très forte spécialisation à l'export, notamment pour les produits chimiques et pharmaceutiques, aéronautiques et agroalimentaires, assure à l'industrie aquitaine un solde commercial positif.

Chiffres clés

		Part (%) Aquitaine/ France métropolitaine
Valeur ajoutée*	10,2	4,6
Etablissements**	16 462	5,5
Emploi**	159 700	4,2
<i>dont emplois salariés**</i>	<i>149 800</i>	<i>4,1</i>
Créations d'entreprise	1 133	5,2

Source : INSEE 2008. * en milliards d'euros **Données au 31 décembre 2007

• La présence de grandes filières

L'industrie aquitaine repose sur de puissantes filières de haute et moyenne technologies (aéronautique, espace et défense, chimie, pharmacie, matériaux) ou traditionnelles (agroalimentaire, bois-papier). Se développent également des activités émergentes à haute valeur ajoutée telles que le laser-optique, les biotechnologies, les énergies renouvelables, les nanomatériaux, etc.

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET CLUSTERS AQUITAINS

Les pôles de compétitivité contribuent à la politique nationale de l'innovation en développant des synergies sur un même territoire entre les entreprises, les centres de formation et les unités de recherche. En Aquitaine, on compte quatre pôles de compétitivité :

- Aerospace Valley (aéronautique et spatial avec Midi-Pyrénées),
- Prod'Innov (nutrition et santé),
- Xylofutur (filière bois),
- Route des lasers (laser et optique).

Auxquels il faut ajouter trois projets de pôle :

- CREADH (Construction et habitat durables),
- Aquivin (vigne et vin),
- Avenia (énergies nouvelles).

Depuis plusieurs années, un investissement fort pour la création de clusters ou de SPL (Systèmes productifs locaux) est entrepris en Aquitaine. On peut citer le SPL Fruits et Légumes en Lot-et-Garonne, un cluster agroalimentaire, un cluster tourisme et un cluster glisse situés au Pays Basque. Pour mémoire, un cluster est une concentration dans un même lieu d'entreprises industrielles, de recherche et d'enseignement supérieur.

• Des établissements industriels de petite taille

Près de 85 % des établissements industriels ont moins de 10 salariés. Seulement 75 établissements aquitains comptent de 200 à 500 salariés et 28 emploient plus de 500 salariés.

Les établissements industriels

	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 à 499 salariés	500 salariés ou plus	Total
Nombre d'établissements	7 400	6 548	2 004	407	75	28	16 462
Part dans le total (%)	45	39,8	12,2	2,5	0,5	0,2	100

Source : INSEE, Répartition des établissements par tranches de salariés, 31 décembre 2007.

En 2008, le taux de création d'entreprises industrielles en Aquitaine est de 6,5 % contre 4,3 % pour la France métropolitaine. Ce dynamisme est un élément favorable pour l'industrie.

• 7^e région pour la recherche et développement

La région se situe au 7^e rang pour la part des dépenses de R & D (Recherche et développement) dans le PIB (Produit intérieur brut) régional, alors que Midi-Pyrénées occupe le 1^{er} rang et Rhône-Alpes le 3^e rang.

En Aquitaine, la recherche privée repose sur les industries de l'aéronautique, de la chimie et de la santé. Elle est essentiellement le fait de grandes entreprises.

Le taux de dépôt de brevets de 4,7 % place notre région au 19^e rang national. Ce taux représente le nombre de brevets déposés pour 100 000 habitants. Cependant, un grand nombre de brevets est déposé hors Aquitaine car beaucoup d'établissements aquitains dépendent de centres de décision extérieurs à la région.

Les dépenses en R & D

	Recherche publique*		Recherche privée	
	Aquitaine	Aquitaine/France %	Aquitaine	Aquitaine/France %
DIRD** (Mds d'€)	343	2,8	624	2,6
Effectifs	5 206	3,5	6 327	3,1
dont chercheurs	3 211	3,5	3 258	2,9

*Hors défense et institutions sans but lucratif.

**Dépenses intérieures de recherche et développement.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2006 (semi-définitifs).

• 5^e région pour les investissements étrangers

L'Aquitaine est attractive sur le plan productif puisqu'elle occupe, en 2008, le 5^e rang pour les investissements étrangers et représente 7,2 % des investissements étrangers en France. Elle fait ainsi partie des cinq régions françaises qui accueillent plus de la moitié des emplois d'origine étrangère avec : Ile de France (26 %), Rhône-Alpes (11,2 %), Nord-Pas-de-Calais (9,9 %) et Midi-Pyrénées (7,6 %).

En Aquitaine, ce sont 2 290 emplois qui ont été créés ou maintenus dont 60 % d'emplois en production industrielle. (Source : Association Française des Investissements Internationaux - 2008)

Par ailleurs, 344 établissements industriels sont contrôlés majoritairement par des capitaux étrangers.

27 pays étrangers participent au capital des établissements aquitains. (Source : [répertoire des établissements à capitaux étrangers - CRCI Aquitaine](#))

• Près de 150 000 emplois salariés

L'industrie aquitaine résiste mieux que la moyenne nationale au mouvement général de repli des effectifs industriels. De 1998 à 2007, elle a perdu 3,9 % de ses effectifs contre 9 % en France métropolitaine.

En termes d'emplois salariés industriels, l'Aquitaine occupe la 8^e place des régions françaises, devant Midi-Pyrénées et loin derrière Pays-de-la-Loire (3^e rang) et Rhône-Alpes (2^e rang).

Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, les salaires nets industriels en Aquitaine sont presque toujours supérieurs au salaire net moyen tous secteurs d'activité confondus.

L'emploi industriel

	Estimations d'emplois salariés	Part du secteur dans l'emploi industriel (%)	Part de l'Aquitaine en France métropolitaine (%)
Industries agricoles et alimentaires	29 825	19,9	5,4
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	15 008	10,0	10,6
Industries des équipements mécaniques	14 875	9,9	3,6
Industries du bois et du papier	14 084	9,4	8,9
Métallurgie et transformation des métaux	11 635	7,8	2,9
Chimie, caoutchouc, plastiques	11 188	7,5	3,6
Eau, gaz, électricité	10 165	6,8	5,0
Produits minéraux	7 041	4,7	4,5
Équipements électriques et électroniques	7 004	4,7	3,3
Édition, imprimerie, reproduction	6 436	4,3	3,5
Pharmacie, parfumerie et entretien	5 327	3,6	3,5
Équipements du foyer	4 710	3,1	2,9
Automobile	4 332	2,9	1,6
Habillement, cuir	3 367	2,2	4,3
Composants électriques et électroniques	3 233	2,2	1,8
Textile	992	0,7	1,4
Production de combustibles et de carburants	594	0,4	2,2

Source : INSEE, Estimations d'emplois salariés, 31 décembre 2007.

• Un important tissu de sous-traitants

L'industrie aquitaine comprend un important réseau de sous-traitants. Ces 423 entreprises emploient 25 500 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros en 2008 (Source : www.cotraitel.com).

FORCES ET FAIBLESSES DE L'INDUSTRIE AQUITAINE

• Une industrie créatrice de richesses

- L'Aquitaine présente une diversité d'activités industrielles qui repose sur de puissantes filières. Ceci diminue la sensibilité de l'économie régionale aux déséquilibres profonds affectant le secteur industriel.
- En termes d'attractivité productive, l'Aquitaine occupe le 5^e rang pour les investissements étrangers (7,2 % du total français pour 2008 avec plus de 2 300 emplois créés ou repris).
- Le taux de création d'entreprises industrielles est supérieur à la moyenne nationale, soit 6,5 % contre 4,3 % pour la France métropolitaine en 2008.
- Quatre pôles de compétitivité et plusieurs clusters structurent l'industrie régionale.

• Des fragilités

- La taille critique des PME : le tissu industriel aquitain est morcelé. Il compte une majorité de petites PME, peu d'établissements de taille intermédiaire, peu de sièges ou centres de décision de grandes entreprises. Ce facteur impacte le développement, voire la pérennité des entreprises. Les PME sont confrontées à des difficultés pour passer d'une taille de 100 à 200 salariés à 500 salariés et plus.
- Les centres de décision : 29 % de l'effectif industriel régional sont contrôlés par des entreprises à capitaux étrangers.
- L'importance du tissu des sous-traitants : la faible diversification des sous-traitants a généré des difficultés et a fragilisé un grand nombre de PME.
- L'économie de la connaissance : le nombre d'étudiants ingénieurs (1,1 étudiant pour 1 000 habitants) se situe en dessous de la moyenne nationale (1,8).

GRAND EMPRUNT ET POLITIQUE INDUSTRIELLE

Face à la perte de compétitivité de la France et à la baisse de productivité des entreprises dûes principalement à un manque d'innovation, le président de la République a demandé à Alain Juppé et Michel Rocard de lui remettre un rapport concernant un grand emprunt national.

Remis le 19 novembre 2009, ce rapport préconise un montant d'emprunt de 35 milliards d'euros.

Cette somme se répartit selon les priorités suivantes :

- 19 milliards d'euros pour le renforcement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, dont 5 milliards d'euros pour le Plan Campus et 8 milliards d'euros dédiés à la recherche publique ;

- 6,5 milliards d'euros pour les filières industrielles et les PME (Petites et moyennes entreprises), la priorité étant de financer l'amorçage et le développement des PME innovantes. Un milliard d'euros devrait être dédié à la mise en oeuvre des propositions des Etats généraux de l'industrie ;
- 4,5 milliards d'euros pour l'économie numérique, tant sur les réseaux que les contenus ;
- 5 milliards d'euros sur les problématiques de développement durable.

La plupart des préconisations du grand emprunt font l'objet d'une loi de Finances modificative pour 2010.



« Je souhaite que la synergie l'emporte sur la controverse : c'est la meilleure façon de renforcer notre économie et notre industrie. Notre seule chance pour rester dans la course, c'est de mettre le paquet sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. »

Alain Juppé, maire de Bordeaux

« Le vrai défi de la politique industrielle aujourd'hui, c'est de concevoir une gouvernance qui articule les différents niveaux de territoires et qui tient compte à la fois des dynamiques qui sont propres aux branches et des dynamiques qui sont propres aux territoires. »

Luc Paboeuf, président du CESR Aquitaine

« L'Aquitaine doit avant tout redonner sa place à l'industrie, notamment en créant l'industrie des générations futures. Rappelons que chaque emploi industriel créé génère au moins trois emplois indirects ! »

Jean-Marie Berckmans, président de la CRCI Aquitaine

• Propositions transversales

Améliorer l'environnement des entreprises

- Simplifier, harmoniser la réglementation, éviter la distorsion de concurrence sur les marchés internationaux.
- Rapprocher le monde de l'industrie et celui de la formation : soutien d'une politique de GPEC (Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences).
- Rendre les financements plus accessibles pour les entreprises : création de fonds sectoriels pour pallier la frilosité du système financier classique, notamment pour l'ASD (aéronautique, spatial, défense) et le bois.
- Utiliser le grand emprunt national.

Améliorer l'image de l'industrie

- Communiquer auprès des parties prenantes (jeunes, salariés, étudiants, collectivités, etc.) en rejoignant les valeurs de la population : RSE (Responsabilité sociale des entreprises), développement durable, etc.
- Informer la population sur les enjeux de la croissance verte.

Rendre les entreprises plus solides et plus compétitives

- Renforcer le crédit impôt recherche et l'étendre à tous les aspects de l'innovation : mise en place du "crédit d'impôt innovation".
- Renforcer les entreprises de taille intermédiaire, les aider lors du passage de « seuils » pour qu'elles atteignent la taille critique suffisante : utiliser le FSI (Fonds stratégique d'investissement).

Avoir une vision stratégique du développement économique régional

- Ancrer l'emploi dans les territoires pour inscrire le développement industriel sur le long terme, maintenir sur les territoires les centres d'innovation, de décision et de production.
- Promouvoir les stratégies de groupe à travers l'action des pôles de compétitivité (bois, croissance verte, emploi/formation) et l'appui aux consortiums européens (innovation) afin de conquérir de nouveaux marchés : structuration des filières avec appui sur les donneurs d'ordres, mutualisation des moyens et des actions (achats).
- Développer l'innovation commerciale et le marketing industriel (faire connaître les savoir-faire spécifiques des PME-PMI aquitaines).
- Améliorer la lisibilité et la transversalité des structures et dispositifs locaux : réseau des « développeurs de l'Etat », constitué de fonctionnaires sous l'autorité des préfets de départements en charge du contact et de l'orientation des entreprises.
- Appuyer les entreprises face au défi de la croissance verte et exploiter le potentiel énergétique de l'Aquitaine : création d'une filière de démantèlement propre des navires et des avions, utilisation des ressources du sous-sol aquitain (réservoir, source de géothermie).
- Mieux partager et actualiser les connaissances économiques sur les marchés internationaux : création d'une « plate-forme de développement aquitain », lieu de prospective, d'intelligence économique et d'observation des marchés.



• Propositions spécifiques

Filière bois

- Arbitrer les stratégies de développement des filières bois énergie/industrie.
- Améliorer la visibilité de la filière et développer une stratégie commerciale :
 - promouvoir et communiquer auprès du grand public sur la construction bois,
 - valoriser la chimie verte,
 - s'appuyer sur le CIPM (Comité interprofessionnel du pin maritime) récemment créé,
 - appuyer la création d'un secrétaire d'Etat au niveau national.
- Organiser la filière pour optimiser l'exploitation de la forêt car il existe un risque de déficit en bois pour les années à venir (assurance des forestiers, avantages fiscaux).
- Appui à la filière spécifique du meuble : renforcer les démarches en faveur de la traçabilité, de la normalisation, de la certification pour reconquérir le marché en offrant des produits à haute valeur ajoutée.
- Développer un plan de formation filière : améliorer l'employabilité des salariés en permettant de combiner chômage partiel et formation professionnelle continue.
- Orienter les évolutions réglementaires et législatives favorisant l'utilisation du bois dans la construction et la prise en compte de paramètres sociétaux et environnementaux (bois local versus bois exotique importé).

Idées fortes

Un fonds d'investissement forestier.
Un « crédit carbone » pour encourager la valorisation de la fonction de stockage de carbone du bois.

« Une grande partie de nos propositions tourne autour de l'exploitation du bois et de l'organisation de la filière pour extraire le maximum afin de sauvegarder les emplois ».

Tanguy Massart, président de la FIBA

Compétitivité et croissance verte

- Intégrer le développement durable dans les formations post-bac pour former des spécialistes.
- Communiquer sur l'importance du développement durable auprès de la population et mettre en place une stratégie commerciale sur :
 - les éco-produits aquitains,
 - le potentiel du sous-sol aquitain (Avenia).
- Développer les aides financières (prêts à taux zéro, aides remboursables) et les accompagner d'une dynamique cohérente et d'une évaluation de la richesse et des emplois créés afin d'inciter le développement de l'éco-conception.

Idée forte

Une activité de déconstruction propre des navires et autres véhicules industriels.

« L'industrie énergétique représente en Aquitaine 6 000 emplois directs et 25 000 emplois induits, mais en 2050, il n'y aura plus ni pétrole ni gaz. Il faut accompagner cette mutation vers un usage du sous-sol autrement, par la géothermie, le stockage du CO2 dans le sous-sol. »

Jacques Jacobs, président du pôle Avenia, directeur d'Innovation Energie Environnement (IFP de Pau)

Filière aérospatiale

- Utiliser la commande publique dans l'esprit d'un «Small Business Act» à la française.
- Renforcer la dualité civile/militaire qui est une spécificité et un point fort de l'Aquitaine.
- Réunir les acteurs (groupes, PME, syndicats, branches) autour de la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences).
- Mettre en place des outils pour promouvoir la coopération, les groupements d'achats, les outils communs de marketing, améliorer la coordination européenne de l'offre des industriels afin de gagner des marchés internationaux.

Idée forte

Un fonds d'intervention ASD pour solliciter les banques afin d'aider particulièrement les sous-traitants sur des problématiques de redéploiement et de transmission d'entreprise.

« La seule solution, c'est avoir une rupture technique pour être meilleur que les autres. Il faut donc avoir des ingénieurs de qualité. »

Jean-Michel Estrade, vice-président du pôle Aerospace Valley

Emploi, formation, politique de filières



- Affiner la connaissance des besoins des entreprises (enquêtes, diagnostics avec un détail par tranches d'âges).
- Améliorer l'image de la formation aux métiers industriels auprès du grand public par plus d'échanges entre les industriels et les organismes de formation.
- Introduire davantage de souplesse dans la gestion de l'emploi :
 - développer les mobilités intersectorielles,
 - accompagner les salariés, sécuriser les parcours professionnels,
 - augmenter le recours aux emplois mutualisés notamment via les GEIQ (Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification).

Idée forte

Un catalogue interactif métiers/formations.

« Il faut développer la cohésion entre les grands groupes et les PMI pour - ensemble - avoir une bonne visibilité et atteindre de nouveaux marchés. »

Xavier Esturgie, vice-président délégué général de l'UIMM Aquitaine

Innovation, entrepreneuriat, accès aux financements

- Renforcer les dispositions fiscales en faveur de l'innovation :
 - créer un prêt bancaire dédié aux JEI (Jeunes entreprises innovantes) pendant leur première année,
 - soutenir la création de spin-off (filiales dédiées à une activité nouvelle pour permettre son décollage plus rapide, hors des contraintes d'organisation de la maison mère) par des exonérations fiscales au démarrage.
- Innover afin de se différencier des pays à bas coûts de production et freiner ainsi les délocalisations et préserver les emplois.
- Valoriser davantage la recherche en France, avec la création du fonds national de valorisation cité dans les actions du grand emprunt pour encourager la création d'entreprise.

Idées fortes

Un crédit impôt innovation pour favoriser toutes les formes d'innovation.
Un fonds national de valorisation de la recherche.

« Le crédit impôt recherche a constitué en 2009 une aide de l'Etat à la recherche et développement supérieure à 3 milliards d'euros. Beaucoup le verraient bien complété d'un crédit impôt innovation qui prendrait en compte dans son assiette l'innovation au sens large, organisationnelle et de procédé. Je vais faire mienne cette proposition et la défendre au niveau national. »

Dominique Schmitt, Préfet de la région Aquitaine



www.aquieco.com

Etudes, actualités, analyses sectorielles, dossiers thématiques, revues de presse.

En un clic, toute l'information économique régionale.



Situation Aquitaine - Rédaction : service Information économique

Directeur de la publication : Gilles Guyonnet-Dupérat - Editeur : Chambre régionale de commerce et d'industrie Aquitaine
185 cours du Médoc - BP 143 - 33042 Bordeaux Cedex - Tél : 05 56 11 94 94 - Fax : 05 56 11 94 95 - www.aquitaine.cci.fr
Ce dossier a été constitué avec l'aide des CCI d'Aquitaine, de la DIRECCTE, ainsi que des données de l'INSEE.